



Pour plus d'informations à ce sujet,
veuillez vous rendre sur le site web: www.uihj.com



**L'UIHJ organise à l'occasion de la
13^e JOURNÉE MONDIALE de l'huissier de
justice le 11 juin 2020 un webinar gratuit de
10h à 12h (FR) et de 14h à 16h (EN)*.**
Les inscriptions se font via le site web
www.uihj.com



*heure de Paris (CET)

**Journée mondiale de l'huissier de justice 2020
World Day of the Judicial Officer 2020**



Brève présentation de l'UIHJ

- Organisation internationale non-gouvernementale
- Créée en 1952 (notamment par la CNHB)
- Regroupe aujourd'hui 93 associations ou Chambres Nationales de 89 pays
- Membre du Conseil économique et social de l'ONU
- Membre observateur de la CNUDCI et de la HCCH
- Membre observateur permanent de la CEPEJ
- Membre fondateur de l'Institut de droit européen (ELI)
- Partenaire technique de l'OHADA
- Participation à des missions d'expertise de la Banque mondiale, du FMI, du Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne et d'USAID



Pour plus d'informations à ce sujet,
veuillez vous rendre sur le site web: www.uihj.com



**L'HUISSIER DE JUSTICE À VOS CÔTÉS POUR
SURMONTER LA CRISE DU COVID-19**

L'UIHJ organise à l'occasion de la
13^e JOURNÉE MONDIALE de l'huissier de
justice le **11 juin 2020** un webinaire gratuit de
10h à 12h (FR) et de 14h à 16h (EN)*.

Les inscriptions se font via le site web
www.uihj.com



*heure de Paris (CET)

13e journée mondiale de l'huissier de justice



Présentation de position de l'UIHJ

- Comment les huissiers de justice peuvent-ils contribuer à surmonter la crise économique liée à la pandémie du COVID-19?
 - Position de l'UIHJ pendant la période de confinement
 - Position de l'UIHJ après la période de confinement
 - Les enjeux économiques et sociaux
 - Les enjeux juridiques
 - Les solutions proposées par l'UIHJ



Position de l'UIHJ pendant le confinement

- De nombreux risques sont en jeu pour la santé de la population
- L'UIHJ est favorable et encourage la suspension ou la limitation des mesures d'exécution pendant toute la durée du confinement, sauf impérieuse nécessité
 - Une nécessité d'ordre humain et moral devant une crise d'une ampleur sans précédent
 - Une nécessité d'ordre pratique, le confinement imposant des règles sanitaires peu compatibles avec la mise en œuvre efficace des mesures d'exécution



Position de l'UIHJ après le confinement

Les enjeux économiques et sociaux

- Faillites, chômage, surendettement
- L'inexécution engendra de graves problèmes de trésorerie pour les PME
- Les créanciers d'aujourd'hui risquent de devenir les débiteurs de demain
- Effet « domino » en cas de moratoire d'exécution – pourquoi payer ses dettes?
- Les opérateurs économiques perdront confiance dans le système juridique
- Il faut un juste équilibre entre les droits du créancier et les droits du débiteurs
- Il faut sortir de cette vue de « virologue » uniquement et il faut tenir compte des aspects économiques, sociaux et juridiques pour essayer de trouver un juste équilibre



Position de l'UIHJ après le confinement

Les enjeux juridiques

- Le droit à l'exécution dans un délai raisonnable (*Hornsby contre Grèce*) sur le fondement de l'article 6§1 de la Convention européenne des droits de l'homme
- L'huissier de justice est un élément essentiel de l'Etat de droit (*Pini et a. contre Roumanie*)
- Suspension de l'exécution uniquement le temps strictement nécessaire à trouver une solution satisfaisante dans la lutte contre le COVID-19
- Risque de condamnation des Etats par la Cour européenne des droits de l'homme
- Ne pas encourager le recours à des formes de « justice privée »
- Suspendre l'exécution des décisions de justice = une atteinte à l'Etat de droit



Les solutions proposées par l'UIHJ

- La nécessité d'une exécution des décisions de justice
- L'Etat doit assurer la sécurité juridique qui se conjugue avec l'Etat de droit

« La sécurité juridique, c'est le droit au juge ; le droit au juge, c'est le droit à la décision de justice ; le droit à la décision de justice, c'est le droit à son exécution ; le droit à son exécution, c'est le droit à l'huissier de justice. »

- L'huissier de justice est non seulement le professionnel de l'exécution des décisions de justice, mais il également médiateur et conciliateur



Les solutions proposées par l'UIHJ

Forte de son expérience, l'UIHJ considère qu'un prolongement de la suspension des procédures d'exécution des décisions de justice, après la période de confinement, irait à l'encontre des efforts consentis par les Etats pour surmonter les conséquences dramatiques de la crise économique liée à la pandémie du COVID-19.

L'huissier de justice offre à l'Etat, au droit et à l'économie les qualités d'un professionnel compétent, responsable et efficace, capable de se projeter dans l'avenir.



Et l'UIHJ ... ?

- Assurer la défense de la profession d'huissier de justice au niveau international
- Proposer notre expertise dans le domaine de l'exécution
- Participation à de nombreuses conférences en ligne
- Organisation de webinaires
- Encourager les Chambres Nationales pour promouvoir un élargissement du champ d'activités des huissiers de justice (pluridisciplinarité)
- Assurer et pérenniser le rôle de l'huissier de justice au niveau des nouvelles technologies (I.A., blockchains, avoires digitaux,...)



Merci pour votre attention!

Tenez-vous au courant de nos actions via notre site web

www.uihj.com

ou suivez nous sur Facebook

